

Remarks by H.E.Mrs. Isabelle PICCO
Ambassador, Permanent Representative of Monaco to the United Nations
Second Preparatory Committee of the United Nations Conference
on Sustainable Development

Session 2 : Green economy in the context of sustainable development and poverty eradication
Monday 7th March 2011

Addressing the issue of the green economy in the context of sustainable development and poverty eradication as set in the mandate of the upcoming UNCSD demands that we pay close attention to oceans.

Not only are oceans and all kind of seas an integral part of the underpinning document that has paved our work so far through the adoption of Agenda 21 at the UN Conference on Environment and Development in 1992, but they are also an essential component of the global life-support system on Earth as 70% of it is covered by them.

The World Summit on Sustainable Development in 2002 and the 2005 World Summit confirmed the critical role of oceans and seas for global food security and sustained economic prosperity.

As outlined in the UNEP, the environmental and economic health of the World Seas is a source of growing concern due to pollution, over-fishing and climate change.

We are all too familiar with the issues of discharge of wastewaters and agricultural run-offs causing the spreading of hypoxic dead zones, destructive and illegal fishing practices, ocean acidification and its harmful effects on the food chains and coral reefs as well as cases of urban development planning of coastal areas, and yet, we haven't been able to address them effectively.

It is our hope, Mr. Co-Chair, that UNCSD will take new steps and further commit to oceans by giving them the consideration they still lack but highly deserve based on the science we have acquired and the political will we should be courageous to display.

Mr. Co-Chair,

As a contribution towards our common objective, H.S.H. Prince Albert II has decided to share the Principality's expertise in the field of oceans and convene on 28-30 November 2011, in Monaco, a meeting of experts to focus on ways to promote the sustainable use of oceans.

It is the intention of my Government to invite oceans experts, economists and business representatives from the five regional groups, to reflect on the issues of food security, energy, and tourism in order to formulate concrete recommendations as well as implement and ultimately replicate the best learnt practices from their local and regional experiences.

In that regard, my delegation has welcomed the valuable inputs it has already received from several Member States and stands ready to engage with those who would like to make suggestions or propose experts to ensure that the outcome of this meeting be as relevant and as substantial as possible towards the UNCSD.

Remarques par S.E.Mme Isabelle PICCO
Ambassadeur, Représentant permanent de Monaco auprès des Nations Unies
Deuxième Réunion du Comité préparatoire de la Conférence des Nations
sur le développement durable

*Session 2 : L'économie verte dans le cadre du développement durable
et de l'élimination de la pauvreté*

Lundi 7 mars 2011

Examiner le thème de l'économie verte dans le cadre du développement durable et de l'élimination de la pauvreté conformément au mandat de la prochaine Conférence des Nations Unies sur le développement durable exige que nous prêtions une grande attention aux océans.

Les océans et toutes les mers font non seulement partie intégrante du document qui a dirigé nos travaux jusqu'à présent par l'adoption de l'Agenda 21 lors de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement en 1992, mais sont également un élément essentiel du système permettant la vie sur Terre puisqu'elle est couverte à 70% par eux.

Le Sommet mondial sur le développement durable de 2002 et le Sommet mondial de 2005 ont confirmé le rôle essentiel des océans et des mers pour la sécurité alimentaire mondiale et la prospérité économique durable.

Comme indiqué dans le rapport du PNUÉ, la santé environnementale et économique des mers du monde entier soulève une préoccupation grandissante en raison de la pollution, de la surpêche et du changement climatique.

Nous ne connaissons que trop bien les problèmes de décharge des eaux usées et de ruissellement agricole entraînant la propagation de zones mortes (hypoxique), des pratiques destructrices et illégales de pêche, de l'acidification des océans et de ses effets néfastes sur les chaînes alimentaires et les récifs coralliens ainsi que des cas d'urbanisation des zones côtières sans planification, et pourtant, nous n'avons pas été en mesure d'y répondre efficacement.

Monsieur le Co-président, la Conférence des Nations Unies sur le développement durable devra prendre de nouvelles initiatives et s'engager en faveur d'une meilleure coordination des activités liées aux océans. Les connaissances scientifiques acquises doivent aider à arrêter des politiques audacieuses pour les océans et la survie de notre planète.

M. le Co-président,

En tant que contribution à notre objectif commun, S.A.S. le Prince Albert II a décidé de partager l'expertise de la Principauté dans le domaine des océans et d'organiser du 28 au 30 Novembre 2011, à Monaco, une réunion d'experts ayant pour objet de se concentrer sur les moyens de promouvoir l'utilisation durable des océans.

Mon Gouvernement entend réunir des spécialistes des océans, des économistes et des représentants du secteur privé venant des cinq groupes régionaux, à réfléchir sur les questions liées à la sécurité alimentaire, à l'énergie et au tourisme en vue de formuler des recommandations concrètes, ainsi que mettre en œuvre et diffuser les meilleurs pratiques à partir de leurs expériences locales et régionales.

À cet égard, ma délégation est reconnaissante pour le précieux soutien qu'elle a déjà reçu de plusieurs États membres et demeure disposée à rencontrer ceux qui souhaiteraient faire des suggestions ou proposer des experts en vue d'assurer que le résultat de cette réunion soient aussi pertinent et substantiel que possible pour la Conférence.